

**COMPTE-RENDU de la REUNION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du mercredi 10 janvier 2016 à 20 heures
Centre Culturel à Montembœuf**

Délégués communautaires :

Membres présents :

ROUSSEAU Daniel, ROUGIER Robert, GROS Bernadette, POINET Marie-Claude, MASDIEU Marie-Agnès, DELAHAYE Vincent, SUDRE Patrick, TAUGOURDEAU Mireille, FOURGEAUD Jean-Claude, SUCHET Mauricette, CORMAU Pierre, MARTIN Alain, POINT Fabrice, MORAND Gérard, FOURNIER Michel, RIVAUD Jean-Marie, DUVERGNE Jean-François, MARSAC Jacques, MESNIER Jean Claude, SARAUX Eric (suppléant), DUTEIL Pascal, RAYNAUD Catherine, COMPAIN Jean-Pierre, COQ Michel, MALHERBE Jean-Louis, TRAPATEAU Jean-Marie, BRANDY Daniel, MADIER Pierre, FAUBERT Christian, PRESSAC Didier, FAURE Maurice, DUFAUD Jean-Michel, FOUILLEN Marcelle, TRIMOULINARD Danièle, NOBLE Jacques, CHAGNAUD Danielle, BAUDET Joël, DERRAS Michèle, LAVAUZELLE Sébastien, GUIMARD Elisabeth, LOISEAU Mickaël, VITEL Denis, RENAUD Christelle, CINIE Eric (suppléant), DUPIT Jacques, COUSSIT Eric (suppléant), SOULAT Pierre.

Absents excusés :

VINCENT Ingrid, STRACK Patrick, LALAY ETCHEGOYHEN Florence, FERNANDES Sonia, GAILLARD Olivier, MANDON Thierry, PERINET Olivier, GONDARIZ Christine.

Invités élus présents :

Mr Jérôme LAMBERT, Député
Mme Jeannine DUREPAIRE, Conseillère Départementale
Mme Sandrine PRECIGOUT, Conseillère Départementale
Mr Fabrice POINT, Conseiller Départemental
Mr Gérard DESOUHANT, Président Pays Charente Limousine

Invités excusés :

Mr Jean-Paul MOSNIER, Sous-Préfet
Mme Dominique DECLERC, Comptable

Invités :

Mme Arlette DELAGE, Présidente OTHC

Présents :

Correspondant : Mme Marie-Françoise CORMIER, Charente Libre.

Date de la convocation : 14 janvier 2016

ORDRE DU JOUR :

- Approbation CR CC 11/12/15
- Urbanisme : Avancement dossier PLUi - Délibération
- Gestion du Camping des Lacs : Rapport commission « Tourisme » - Validation
- Gestion des Thermes de Chassenon : Informations, Compte-rendu différents entretiens
- Projet de Territoire : Avancement du dossier
- Piscines de Haute Charente : Rapport commission « Piscines » - Validation
- Natura 2000 : Demande DDT - Décision
- Convention Charente Eaux pour assistance à Maîtrise d'Ouvrage Assainissement
- Résultat consultation – Travaux MsP Chabonais
- Bail Maison d'appui médicale à Massignac – Validation
- Aide aux communes - Chassenon - Massignac - Nieuil – Lésignac-Durand- Validation
- Actualisation du régime indemnitaire

- Paiements avant vote budget - délibération
- Questions & Informations diverses

Christian FAUBERT, Président, souhaite la bienvenue aux délégués communautaires et présente les excuses des personnes ne pouvant être présentes. Il remercie le maire, le conseil municipal de MONTEMBOEUF pour l'organisation de la réunion.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir inscrire les deux points suivants à l'ordre du jour :

- . SPANC : Propositions Commission Environnement du 13/01/16
- . EPTB Charente : Adhésion au Groupement de commandes pour 2016 « Suivi Etat de l'Eau et des Milieux Aquatiques »

Approbation CR CC 11/12/15

Après avoir rappelé les grandes lignes des travaux du dernier conseil, le **Compte Rendu** est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Urbanisme : Avancement dossier PLUi – Délibération

L'état d'avancement du dossier « PLUi de Haute Charente » est présenté à l'assemblée. Lors de la réunion du 12/01 dernier la commission a validé le cahier des charges qui permettra de lancer la consultation pour retenir un cabinet chargé de mener à terme ce dossier.

Ensuite les dossiers suivants sont soumis à l'approbation de l'assemblée :

Plan Local d'Urbanisme Roumazières-Loubert - Délibération dressant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU

Le Président rappelle que la commune de Roumazières Loubert a lancé une procédure de révision d'un POS en PLU.

Etant donné que désormais notre collectivité est compétente en matière de PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, l'assemblée communautaire doit se prononcer sur la poursuite de cette procédure.

Cette procédure se situe au stade arrêt du projet, qui fait suite à un travail important de la part de la commune (30 réunions de travail avec plusieurs visites sur le terrain). Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été débattues en séance du Conseil Municipal du 03/10/2013 conformément à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme (anciennement L123-9). Egalement le bilan de la concertation avec le public a été mis en place par la commune tout au long de la procédure.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la poursuite de l'élaboration du PLU de Roumazières Loubert.

Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

PLU de la commune de CHASSENEUIL SUR BONNIEURE

Procédure de modification de droit commun et Procédure de déclaration de projet d'intérêt général

Le Président informe que la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure a lancé une procédure de modification de droit commun de son PLU ainsi qu'une déclaration de projet d'intérêt général.

La commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure a demandé à notre collectivité la poursuite de la procédure PLU par délibération du 8 décembre 2015.

La procédure de modification de droit commun concerne le secteur « Le Pont ». Il s'agira également de réécrire le règlement de la zone N du PLU, au vu de la complexité de sa formulation actuelle. La commune souhaite également procéder à une extension de la zone UC, située à proximité de la zone concernée par le projet d'intérêt général.

De plus, la procédure de déclaration de projet d'intérêt général concerne le secteur « Les Combes ». Il s'agit de valoriser l'emprise foncière sur les terrains situés au sud du CFA. Cela nécessite une mise en compatibilité du PLU. En effet, cette zone est actuellement classée en AUE, c'est-à-dire exclusivement réservée aux équipements publics. Il s'agit de permettre la réalisation d'opérations d'habitats diversifiés associées à de nouveaux espaces d'équipements et services de proximité.

Ces deux procédures seront soumises à enquête publique.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la poursuite de la procédure de modification de droit commun du PLU de Chasseneuil-sur-Bonnieure initiée par la commune et sur la procédure de déclaration de projet d'intérêt général sur le secteur « Les Combes » autour du projet de construction du CFA, également initiée par la commune

Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Prescription de la révision de la Carte Communale de la commune de SAINT-CLAUD

Le Président informe que la commune de Saint-Claud a lancé une procédure de révision de sa carte communale en 2014. Cette procédure n'a pu être menée à son terme pour cause de la défection du bureau d'études en charge de cette révision.

La commune souhaite poursuivre la procédure engagée.

Les objectifs de cette révision sont multiples : déplacement de la zone artisanale le long de la RD 951 afin de pouvoir proposer une offre adaptée à l'accueil de petites entreprises et artisans, projet d'habitat pour les gens du voyage, modification des zones constructibles, corrections d'erreurs matérielles...

Etant donné que depuis le 09/10/15 notre collectivité est compétente en matière de PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, l'assemblée communautaire doit se prononcer sur la réalisation de cette révision.

Egalement la commission d'urbanisme réunie le 12 janvier 2016 a proposé d'insérer une clause dans le marché relatif à l'élaboration du PLUi : l'équipe d'ingénierie retenue aura la charge d'élaborer le PLUi et de mener en parallèle la procédure de la révision de la carte communale de Saint-Claud.

Le Président demande donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la réalisation de la révision de la carte communale de Saint-Claud.

Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Instauration du Droit de Prémption Urbain sur la commune de Massignac et délégation au Président de l'exercice du Droit de Prémption Urbain

Le Président rappelle que suite au transfert de la compétence PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, la communauté de communes est de fait compétente en matière de Droit de Prémption Urbain (article L111-2 du Code de l'Urbanisme).

Par conséquent, notre collectivité peut instituer un périmètre d'application de ce DPU sur les communes ne l'ayant pas instauré, exercer ce DPU dans les périmètres déjà institués par les communes préalablement au transfert de compétence ou déléguer l'exercice de ce droit dans les conditions prévues par l'article L 213-3 du Code de l'Urbanisme.

Ce droit de préemption urbain s'applique uniquement dans les zones urbaines ou à urbaniser des communes avec un PLU ou un POS.

Au moment du transfert de la compétence PLU, les communes de Chabanais, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chassenon, Étagnac, Roumazières-Loubert avaient instauré un droit de préemption urbain.

A la demande de la commune de Massignac, il est proposé d'instaurer le DPU dans toutes les zones U (urbaines) et AU (à urbaniser) sur son territoire.

De plus, au vu du délai de 2 mois pour exercer le DPU suite au dépôt de la DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner), il est proposé au conseil communautaire de déléguer l'exercice du DPU au Président.

Ainsi, il pourra, dès qu'il aura pris connaissance de la DIA transmise par les communes, déléguer l'exercice de ce DPU aux communes membres de la Communauté de Communes à l'occasion de toute aliénation d'un bien, et ce quel que soit le montant de la cession.

Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Gestion du Camping des Lacs : Rapport commission « Tourisme » - Validation

La commission tourisme lors de sa réunion du 19 janvier dernier a décidé de proposer à l'Assemblée de retenir le couple AUGBURGER pour la gestion du camping des Lacs à partir de 2016.

Il est proposé d'en confier la gestion par un bail commercial de 9 ans incluant des clauses spécifiques, notamment un dépôt de garantie correspondant à 6 mois de loyer, loyer étant arrêté à 16 800 €HT.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur les propositions de la commission.

Approbation, 1 contre, 4 abstentions et 43 pour. **Une délibération sera prise.**

Gestion des Thermes de Chassenon : Informations, Compte-rendu différents entretiens

Le Président informe l'assemblée que pour 2016 il n'y aura pas de participation à la gestion de ce site par notre CdC. Le Conseil Départemental a bloqué une enveloppe de 300 000€ pour la gestion.

Au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier, les délégués communautaires seront informés.

Projet de Territoire : Avancement du dossier

La première réunion est fixée au 25 janvier prochain et permettra de mettre en place des groupes de réflexion et de travail par secteur géographique « Bassin de Vie »

Egalement il est proposé aux délégués de se réunir en assemblée plénière pour réfléchir sur le devenir de notre Collectivité : date retenue le 11/02/16

Quant aux groupes de travail du Schéma Directeur de Mutualisation le calendrier des 1ères réunions est fixé.

Piscines de Haute Charente : Rapport commission « Piscines » - Validation

Le Président lit une lettre de Stéphane Dupuy, maire de Saint Laurent de Ceris.

Sébastien LAVAUZELLE rappelle que le cabinet d'étude a proposé trois scénarios :

Scénario 1 : 3 piscines estivales et 1 piscine découvrable

Scénario 2 : 2 piscines estivales et 1 piscine découvrable

Scénario 3 : 1 piscine Sports Loisirs

La commission réunie le 13 janvier dernier propose aux délégués de retenir le scénario n°1.

Décision : vote à bulletin secret avec 48 votants,

28 pour le scénario n°1, 3 pour le scénario n°2, 11 pour le scénario n°3 et 6 blancs

Une délibération sera prise.

Natura 2000 : Demande DDT – Décision

Dans le cadre du Site Natura 2000, intitulé « Vallée de la Tardoire » la DDT appelle à candidature pour assurer les missions d'animation et de suivi de la mise en œuvre du DOCOP.

L'assemblée est invitée à se prononcer : Avis défavorable à proposer la candidature de notre CdC.

Convention Charente Eaux pour assistance à Maîtrise d'Ouvrage Assainissement

Le Président présente la convention qui fixe les modalités d'intervention de Charente Eaux pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création du système d'assainissement du hameau de Fontafie sur les communes de Nieuil et de Genouillac.

Cette mission d'assistance est constituée des éléments suivants :

- Définition des ouvrages

- Recenser les besoins et les exigences du maître d'ouvrage

- Recueillir les données et les contraintes ainsi que la réglementation applicables à l'ouvrage

- Préparer si besoin les commandes des études préalables, en surveiller l'exécution et les faire régler

- Etablir le programme de l'opération (fonctionnel, technique et économique)

- Evaluer le montant prévisionnel de l'opération (investissement et fonctionnement)

- Soumettre l'approbation du programme au maître d'ouvrage et s'assurer de la mise en place du financement

- Délai d'exécution = 4 mois

- Conditions financières = Montant forfaitaire total HT 1 200 €

L'assemblée est invitée à se prononcer Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Résultat consultation – Travaux MsP Chabanais

Dans le cadre de la réalisation de cette 2ème MsP en Haute Charente la consultation a été lancée en octobre 2015. La Commission réunie le 14/12/15 a décidé de retenir les entreprises suivantes :

INTITULE DES LOTS	ENTREPRISES	Total € HT	TVA 20%	Total € TTC
Lot 01 Terrassement/VRD/Démolitions	Labbe TP (16)	169 528	33 906	203 434
Lot 02 Gros œuvre	Komorniczak (16)	255 355	51 071	306 426
Lot 03 Charpente métallique/toile tendue	Troisel (16)	124 732	24 946	149 679
Lot 04 Couverture/Etanchéité/Zinguerie	Troisel (16)	64 407	12 881	77 289
Lot 05 Serrurerie	Noble (16)	21 218	4 244	25 462
Lot 06 Menuiseries extérieures Aluminium	Berton (16)	69 992	13 998	83 990
Lot 07 Menuiseries intérieures Bois	Debessac (16)	45 911	9 182	55 094
Lot 08 Plâtrerie/Isolation/Faux-plafonds	Renauplatre (16)	75 619	15 124	90 742
Lot 09 Carrelage/Faïence	Gatier & Fils (16)	19 093	3 819	22 911
Lot 10 Peinture/Sols souples	Plat Car Peint (16)	60 481	12 096	72 577
Lot 11 Electricité	Brunet (16)	88 092	17 618	105 710
Lot 12 Plomberie/Sanitaire/Ventilation/Chauffage	Hervé Thermique (16)	117 001	23 400	140 401
Lot 13 Fondations spéciales	Sol Technique Groupe (33)	37 775	7 555	45 330
Lot 14 Signalétique	Sign4All (17)	13 757	2 751	16 508
		1 162 962	232 592	1 395 554

Bail Maison d'appui médicale à Massignac – Validation

La Maison d'appui à Massignac est terminée et les professionnels de santé s'y installeront au 1^{er} avril prochain.

Il est proposé à l'assemblée, comme convenu lors de la mise en place du Pôle Santé de Haute Charente, d'appliquer le même loyer que pour les autres sites (MsP à Roumazières Loubert, MA à Saint Laurent de Cérés) soit 350 €/mois plus les charges.

Egalement un bail professionnel doit être établi entre notre CdC et les locataires. Maître Sandrine LALIEVE sera chargée de sa rédaction.

L'assemblée est invitée à se prononcer Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Aide aux communes – Validation

Le Président rappelle à l'assemblée les termes du nouveau dispositif proposé par la commission « soutien aux communes » validé en séance du 17 novembre 2014 et qui consiste à octroyer une enveloppe de 30 K€/commune pour la mandature 2017/2020, avec une 1^{ère} tranche de 15 K€, dans un premier temps qui correspondra à 3 ans.

Le Président soumet à l'approbation de l'assemblée les dossiers étudiés par la commission de travail « soutien aux communes » en date du 20 janvier 2016, à savoir :

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer.

Mazières	Travaux de restauration du pont de Planchefort à l'Age	1 196
Montemboeuf	Travaux de descente de paratonnerre et réparation des cloches de l'Eglise	2 802
Chassenon	Remise aux normes "Handicapés" de l'école communale	5 000
Massignac	Extension réseau d'assainissement collectif pour la construction d'une maison d'appui	15 000
Lésignac Durand	Réfection du pont de la Redortière	8 574
	TOTAL	32 572

L'assemblée est invitée à se prononcer Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Actualisation du régime indemnitaire

Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Paiements avant vote budget – délibération

Le Président expose aux délégués communautaires que certaines factures devront être réglées avant le vote du Budget Primitif 2016, à savoir :

Budget Général

Investissement

- Création de l'opération 4581CONT pour l'acquisition des Containers
- Création de l'opération 4582CONT pour l'acquisition des Containers

Ouvertures de crédit suivantes

Compte 4581CONT + 29 100 € (ID)

Compte 4582CONT + 29 100 € (IR)

Egalement pour les opérations ci-dessous :

Investissement Dépenses

0022 Piscine à Chasseneuil	Autolaveuse	2 376 €TTC
0118 Service Entretien	Pelle retro	2 687 €TTC
0156 Maison Appui Massignac	Travaux raccordement Telecom	1 608 €TTC
0145 Maison Santé Pluridisciplinaire Chabanais	Géomètre Doc.cadastral	228 €TTC

L'assemblée est invitée à se prononcer. Approbation à l'unanimité sachant que ces ouvertures de crédits seront inscrites au BP 2016. **Une délibération sera prise.**

Propositions Commission Environnement du 13/01/16

SPANC :

Dans le cadre des tarifs appliqués au SPNAC, la Commission Environnement propose de supprimer le tarif « Diagnostic initial D installation existante 83.41 €TTC ».

Approbation à l'unanimité, le règlement du SPANC sera modifié et **une délibération sera prise.**

Assainissement à La Guerlie :

Le système de goutte à goutte présente aujourd'hui un certain nombre de dysfonctionnement (fuites).

La réhabilitation de ce système d'infiltration des eaux provenant de la station d'épuration de la Guerlie doit être programmée rapidement. Les travaux sont nécessaires pour rétablir une infiltration constante des eaux compatibles avec le cadre réglementaire imposé et il est important d'aménager le site afin de pouvoir assurer son entretien en interne.

Avis favorable de l'assemblée pour étudier le système d'infiltration le plus pertinent sur cette zone végétalisée et ensuite les travaux nécessaires pourront être réalisés.

EPTB Charente : Adhésion au Groupement de commandes pour 2016 « Suivi Etat de l'Eau et des Milieux Aquatiques »

Le Président propose à l'assemblée d'adhérer, comme depuis plusieurs années, à ce groupement de commandes pour le suivi 2016 de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Charente et de ses affluents sur le territoire de Haute Charente

Le RECEMA (Réseau d'Evaluation Complémentaire de l'Etat et des Milieux Aquatiques) a pour objectif de compléter les dispositifs de suivis de façon adaptée aux besoins des établissements publics et collectivités locales gestionnaires, dont l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents (EPTB Charente)

La participation de notre collectivité est estimée à 442.78 €.

L'assemblée est invitée à se prononcer. Approbation à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

Questions & Informations diverses

- ZA Bois de la Marque : la promesse de vente pour 5ha de terre doit être signée en février 2016.
- Multiple à Montemboeuf : Signature du bail avec les nouveaux gérants « la SARL GAUTHIER »
- Multiple à Saint Laurent de Ceris : de nouveaux gérants doivent reprendre le fonds de commerce.
- Maison d'Appui à Massignac : la réception a eu lieu le 19 janvier dernier.

Le Président invite l'assemblée à déguster la galette offerte par la municipalité de Montemboeuf.

La séance est levée à 22 heures 30.

Arrêté de signatures
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du mercredi 20 janvier 2015 à 20 h Centre Culturel de Montemboeuf

Le Président
Christian FAUBERT

Les délégués présents